

cet envoi lui a été fait avant la réception d'un Courier qu'il avoit envoyé à *Vienne* avec des dépêches qui donnent peu d'espérance que l'Impératrice de *Russie* veuille se désister du contenu de ses dernières déclarations, parce que cette Princesse se persuade que ce qu'elle demande, bien loin d'être préjudiciable à l'honneur & à la dignité de la *Suede*, y est aucontraire avantageux, & assure la tranquillité de ce Royaume sur des fondemens solides. D'où il est à présumer qu'il n'est gueres possible de se promettre que la Cour réussisse dans les tentatives qu'elle fera encore pour porter celle de *Russie* à changer de sentiment.

*Traité de
subsidi.*

II. Dans la circonstance présente des affaires de l'*Europe*, l'*Angleterre* & la *Hollande* ont cru devoir faire avec l'Electeur de *Cologne*, un nouveau Traité de subsid. Cette nouvelle ayant été reçue à la Cour, elle y a causé beaucoup de satisfaction, d'autant plus que ce Traité est pour le terme de quatre ans, & conclu aux mêmes conditions que celui de l'année 1745. Les Puissances Maritimes peuvent compter par-là sur un Corps de douze mille hommes de troupes de Son Alt. Electorale de *Cologne*. La Cour n'a pas moins de joye par des avis qu'elle reçoit, que plusieurs Princes de l'Empire se trouvent dans les meilleures dispositions qu'on puisse le souhaiter par rapport à la future Election d'un Roi des Romains, en faveur de l'Archiduc *Joseph*, fils aîné de Leurs Majestés Impériales. On assure qu'il sera demandé au Pape un Bref de dispense d'âge, afin que ce Prince puisse être proposé aux Etats de l'Empire, pour l'Electio à la Dignité qu'on lui décerne.

III. La Cour a adressé, il y a quelque tems, un Rescrit circulaire à tous les Régimens, tant d'Infanterie